

Rapport de sondage sur les galeries d'art universitaires Novembre 2013

Résumé

Le Rapport de sondage de 2013 sur les galeries d'art universitaires constitue une mise à jour et un prolongement du sondage de 2005-2006 que l'ACGAUC a mené auprès de ses membres (lequel a fourni, pour la première fois, les grandes lignes d'un portrait détaillé des structures, des conditions de fonctionnement et des activités des galeries d'art universitaires au Canada). Comme ce fut le cas du premier sondage, le but de celui-ci est de compiler et d'analyser les données obtenues

- afin de mieux comprendre les forces et les défis qui caractérisent ce secteur de la communauté des galeries d'art canadiennes;
- afin de mettre en place des actions efficaces pour obtenir un soutien financier adéquat;
- afin d'entamer l'étude des questions suscitées par les préoccupations communes des galeries répondantes.

De plus, ce sondage fait le suivi des modifications survenues depuis le premier état des lieux, établissant des comparaisons longitudinales qui permettront d'accroître la précision des sondages à venir.

Cette mise à jour du sondage a été proposée en 2011 par Diana Nemiroff et Peter Dykhuis, alors présidente et vice-président de l'ACGAUC, qui travaillaient, en collaboration avec les directrices de galeries d'art universitaires Janet Brooke, Vicky Chainey Gagnon et Ingrid Jenkner, à développer le questionnaire du premier sondage. Le nouveau questionnaire a été approuvé, en vue d'une diffusion aux membres par voie électronique, lors de la rencontre de l'ACGAUC de novembre 2011, à Ottawa, et il a été envoyé au début de 2012. Les réponses reçues ont été compilées par Peter Dykhuis et le personnel de son bureau. À Susan Gibson Garvey ont été confiées les tâches d'analyser et d'interpréter les données, d'établir des comparaisons avec les résultats du sondage de 2005- 2006, de préparer une version préliminaire du Rapport de sondage sur les galeries d'art universitaires 2013 et de la soumettre à la discussion lors de la rencontre de 2013 à Ottawa. On lui a alors demandé de produire un résumé qui serait rendu public et elle fut assistée dans cette tâche par Ingrid Jenkner.

Ce résumé procure une vue d'ensemble du Rapport de sondage sur les galeries d'art universitaires. Novembre 2013. On peut obtenir des détails supplémentaires de ce rapport auprès du président actuel de l'ACGAUC, Peter Dykhuis, à l'adresse suivante : peter.dykhuis@dal.ca(mailto:peter.dykhuis@dal.ca).

Pour les besoins du sondage de l'ACGAUC, les expressions *galerie d'art universitaire* (university art gallery) et *musée d'art universitaire* (university art museum) sont considérées comme équivalentes.

Représentativité

L'ÉCHANTILLONNAGE DU SONDAGE ÉTAIT VASTE ET REPRÉSENTATIF.

PARMI LES 29 GALERIES RÉPONDANTES, 23 AVAIENT AUSSI RÉPONDU AU SONDAGE DE 2005-2006.

Tous les organismes membres de l'ACGAUC ont la charge de programmes professionnels d'expositions destinés au grand public autant qu'à la communauté universitaire. Les galeries d'art universitaires administrées par des étudiants et les galeries qui se limitent à exposer des travaux d'étudiants ou de professeurs ne peuvent pas être membres de l'Association. Les galeries répondantes représentent 70 % des membres de l'ACGAUC (soit 29 sur un total possible de 41), formant un éventail représentatif de petites, moyennes et grandes galeries, situées dans toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard, où ne se retrouve actuellement aucune galerie d'art universitaire.

Historique, croissance et mission

L'HISTOIRE ET LA CROISSANCE DES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES AU CANADA SONT SIMILAIRES À CELLES DES GALERIES D'ART PUBLIQUES NON UNIVERSITAIRES.

FAIT UNIQUE DANS LE MONDE DES GALERIES D'ART PUBLIQUES: LES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES SONT AU SERVICE À LA FOIS DES COMMUNAUTÉS DES CAMPUS ET DE CELLES DE L'EXTÉRIEUR DES CAMPUS.

La plus ancienne galerie d'art universitaire au Canada est la Owens Art Gallery de l'Université Mount Allison, fondée en 1895 (le Musée des beaux-arts du Canada a été fondé en 1882). Toutefois, la majorité (76 %) des galeries d'art universitaires existe depuis moins de 50 ans. Certaines d'entre elles sont au service de leur communauté en tant que seule galerie d'art publique de leur région. Même si elles ont été établies ou intégrées sous l'égide d'une université ou d'un collège d'art, toutes les galeries touchées par cette recherche proposent des programmes fidèles aux normes muséales conçus de façon à rejoindre le grand public tout autant que la communauté universitaire. Ce double mandat exige souvent que les galeries offrent un programme d'expositions couvrant l'année entière (pour être éligibles à des subventions externes), ce qui est le cas de 70 % d'entre elles. Plusieurs galeries répondantes ont soulevé les défis posés par la nécessité d'équilibrer les besoins des publics du campus avec ceux des publics extérieurs et de clarifier le rôle de la galerie au sein de la mission de l'université.

La gouvernance, les structures hiérarchiques et l'autonomie

ALORS QUE LES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES DOIVENT ULTIMEMENT RENDRE DES COMPTES AUX AUTORITÉS DE LEUR UNIVERSITÉ ET FAIRE RAPPORT AUX ADMINISTRATEURS UNIVERSITAIRES, ELLES CONSERVENT LEUR AUTONOMIE EN CE QUI CONCERNE LEUR TRAVAIL MUSÉOLOGIQUE.

83 % des galeries d'art universitaires possèdent leurs propres comités consultatifs, formés de personnes représentant à la fois les communautés du campus et celles de l'extérieur du campus. Moins de 38 % d'entre elles ont été sujettes à des contrôles externes, administratifs ou départementaux. Plus de 50 % des galeries ont maintenant rendu public un plan stratégique, intégré dans certains cas à celui de l'université, mais plus souvent indépendant de ce dernier. Plus de la moitié des galeries universitaires relèvent des vice-recteurs et la plupart des autres se rapportent à des doyens. Dans certains cas, les directeurs qui portent un double titre, lorsque désignés par une faculté des beaux-arts, relèvent d'un doyen ou d'une chaire des beaux-arts en ce qui concerne l'enseignement et d'un cadre administratif en ce qui concerne la galerie. Ce sondage ne démontre aucun avantage d'une de ces structures de reddition des comptes sur l'autre, tout en identifiant une grande diversité dans les relations hiérarchiques entre les galeries et les universités qui les hébergent.

Les programmes

LES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES APPORTENT UNE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE À L'EXPÉRIENCE ET À LA COMPRÉHENSION DES ARTS VISUELS AU CANADA PAR LEURS EXPOSITIONS, LEURS PUBLICATIONS, LEURS PROGRAMMES ÉDUCATIFS ET PUBLICS.

Les expositions

LES GALERIES UNIVERSITAIRES ACCORDENT LA PRIORITÉ AU TRAVAIL DES ARTISTES PROFESSIONNELS CONTEMPORAINS.

AU COURS DE L'ANNÉE VISÉE PAR LE SONDAGE, 18 GALERIES UNIVERSITAIRES ONT MIS SUR PIED 30 EXPOSITIONS ITINÉRANTES, CE QUI S'AVÈRE UNE IMPORTANTE CONTRIBUTION.

Toutes les galeries répondantes du sondage présentent des expositions d'art contemporain dans le cadre de leur programmation annuelle. 59 % d'entre elles incluent aussi au moins une exposition à caractère historique (cette proportion était de 81 % dans le sondage précédent) et 83 % incluent des expositions tirées de leurs collections permanentes. Des expositions annuelles de travaux d'étudiants, de professeurs ou d'autres membres de la communauté universitaire peuvent aussi être présentées. Le nombre approximatif d'expositions étant de 254 (pour les 29 galeries répondantes), il se situe légèrement sous celui d'il y a six ans (qui était de 257, pour 27 galeries). Ainsi, la moyenne par galerie a chuté de 11 à 9 expositions annuelles. En général, la présentation d'expositions hébergées (s'opposant à celles qui sont organisées de l'intérieur) a vu baisser son total annuel de 60 à 45. Mais le nombre d'expositions itinérantes produites est demeuré le même. Plusieurs de celles-ci ont impliqué la collaboration de la galerie avec d'autres institutions. La réduction des expositions hébergées et des expositions d'art historique nécessite une étude plus approfondie. Les commentaires reçus des galeries répondantes laissent croire que ce fait est dû à la réduction des programmes nationaux de subventions et des services nationaux de transport. Les réponses révèlent aussi que les galeries universitaires consacrent une part significative de leurs ressources à la recherche de moyens alternatifs et innovateurs d'impliquer leurs communautés dans l'expérience de l'art contemporain, tels que les résidences d'artistes, les installations à l'extérieur de la galerie, la performance, les expositions dans des espaces satellites, les œuvres en ligne et les collaborations interdépartementales et communautaires. Une étude supplémentaire s'impose afin d'inventorier ces développements et d'en faire le suivi.

Les publications

EN TANT QU'INSTITUTIONS DE SAVOIR, LES GALERIES UNIVERSITAIRES DIFFUSENT LES RÉSULTATS DE LEURS RECHERCHES PRINCIPALEMENT SOUS LA FORME DE CATALOGUES IMPRIMÉS ET ÉLECTRONIQUES. 64 % DES GALERIES RÉPONDANTES ONT AUSSI COLLABORÉ À AU MOINS UNE PUBLICATION EN 2012-2013.

95 % des galeries répondantes ont déclaré avoir publié des catalogues d'exposition incluant des textes savants, des listes d'œuvres et des illustrations. 80 % d'entre elles produisent aussi des brochures et des dépliants contenant un texte informatif et des pistes d'interprétation. 45 % publient aussi, périodiquement, des catalogues de leur collection permanente. En 2013, la production moyenne de catalogues d'expositions était de 2 par galerie (pour un total de 66), tandis que la production moyenne de brochures et de dépliants était de 3 (pour un total de 69). Cela représente une augmentation d'ensemble de 35 % des activités de publication par rapport à il y a six ans. De temps à autre, les galeries publient aussi des monographies et des collections d'essais, et contribuent à la publication d'articles savants dans des revues universitaires. Plusieurs galeries déclarent augmenter l'efficacité de leurs programmes de publication par la publication électronique, les projets en collaboration et de nombreuses stratégies de diffusion.

Les programmes publics

GRÂCE À LEURS PROGRAMMES PUBLICS, LES GALERIES UNIVERSITAIRES CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'EXPÉRIENCE DES ARTS VISUELS ET CONSTITUENT UN IMPORTANT ESPACE D'ÉCHANGES ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LES COMMUNAUTÉS AVOISINANTES.

Toutes les galeries répondantes mettent en contexte, font la promotion et l'animation de leurs expositions en offrant des vernissages et des conférences ou des visites guidées en présence des commissaires et des artistes. La plupart offrent aussi des visites éducatives aux étudiants et aux groupes scolaires, de même que des conférences, des tables rondes, des colloques ponctuels, des ateliers et des programmations de films. La plupart de ces activités sont offertes gratuitement à l'ensemble de la communauté. De plus, l'espace de la galerie est aussi utilisé pour des présentations musicales et littéraires ainsi que d'autres événements culturels communautaires. 50 % des galeries répondantes déclarent faire la promotion de leurs événements et de leurs programmes par des envois collectifs –

bulletins d'information, calendriers, invitations et affiches – mais toutes les galeries répondantes disent utiliser de plus en plus leurs sites web et les réseaux sociaux pour faire la promotion de leurs activités, susciter la participation du public et recueillir les commentaires.

La taille n'importe pas

LE SONDAGE N'ÉTABLIT AUCUNE CORRÉLATION ENTRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES D'UNE GALERIE ET LE NOMBRE D'EXPOSITIONS, DE PUBLICATIONS ET DE PROGRAMMES PUBLICS OFFERTS.

Cette recherche confirme les résultats de l'enquête précédente. Il va de soi qu'aucune galerie ne peut offrir une programmation viable si son niveau de financement et de personnel se situe sous un certain seuil critique. Il apparaît que l'ampleur de la programmation des galeries universitaires varie selon la taille et la complexité de leurs installations, selon les obligations créées par leur collection permanente ainsi que l'engagement de leur personnel dans l'enseignement, qui peuvent accaparer d'importantes ressources humaines et financières.

Les installations

MÊME SI LA MAJORITÉ DES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES EXISTENT DEPUIS MOINS DE 50 ANS, PLUSIEURS INSTALLATIONS NÉCESSITENT UNE MODERNISATION AFIN DE SATISFAIRE AUX STANDARDS ACTUELS DE SÉCURITÉ, D'ÉCLAIRAGE, DE CLIMATISATION ET D'ACCESSIBILITÉ. IL EN EST DE MÊME POUR LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.

Les installations des galeries universitaires varient énormément en taille et en complexité, à partir de la reconversion de l'espace d'un édifice existant jusqu'à l'immeuble spécialement construit avec une technologie de pointe. L'espace d'exposition disponible d'une galerie varie de 120 à 725 m², pour une moyenne de 325 m² (ce qui équivaut aux résultats du dernier sondage). Certaines galeries évoquent des possibilités supplémentaires d'exposition dans des espaces satellites, ainsi que sur des écrans et dans des vitrines à l'extérieur. Lorsqu'elles plaident pour la modernisation de leurs installations, les galeries font face aux pressions et aux priorités qui s'affrontent à l'intérieur des universités. Seulement 31 % des galeries répondantes ont rapporté que les besoins de leur organisme étaient inclus dans le programme de rénovation du parc immobilier de leur université. Pourtant, 51 % d'entre elles expriment un besoin pressant de mise à niveau de leurs installations.

Les collections permanentes

LES GALERIES UNIVERSITAIRES SONT RESPONSABLES DE LA CONSERVATION DE LA PLUS GRANDE PART DU PATRIMOINE NATIONAL EN ARTS VISUELS. LES GALERIES AFFRONTENT UN DÉFI DE PLUS EN PLUS GRAND DANS LEUR TÂCHE D'ENTREtenir LEURS COLLECTIONS ET DE LEUR AFFECTER LE PERSONNEL ADÉQUAT. MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, LA GRANDE MAJORITÉ DES GALERIES CONTINUENT À BÂTIR LEURS COLLECTIONS, À EN FAIRE LE PRÊT ET À LES EXPOSER.

Comme toutes les collections d'art publiques, les collections des galeries d'art universitaires leur sont confiées pour l'éducation et le plaisir des générations actuelles et futures, et ne sont pas considérées comme des biens dont on puisse disposer. 96,5 % des galeries répondantes sont responsables de la gestion et du développement d'une ou de plus d'une collection permanente, et 83 % d'entre elles poursuivent des activités d'acquisition. La taille des collections déclarées se situe entre quelques centaines d'objets et 29 500 pièces. Si on combine les possessions des collections permanentes des 26 galeries répondantes, on obtient un total de 142 214 objets, dont une évaluation conservatrice atteint les 350 millions de dollars. (Ce ne sont pas toutes les galeries qui dévoilent la valeur de leur collection; plusieurs collections n'ont pas été évaluées récemment, et une extrapolation qui inclurait tous les biens des membres de l'ACGAUC ferait augmenter considérablement le nombre d'objets ainsi que leur valeur d'ensemble.) 72 % des galeries répondantes sont responsables de la gestion d'une collection permanente de galerie d'art, qui reste séparée des collections de l'université. Les autres procurent divers services de conservation pour les collections de l'université.

Les politiques d'acquisition et les autres politiques

Les politiques et les procédures de collection servent de guide pour les acquisitions et empêchent les acquisitions inappropriées de même que les aliénations d'œuvres inappropriées. 72 % des galeries répondantes déclarent que toutes les acquisitions sont le fruit de recommandations d'un comité des acquisitions, sous une forme ou une autre (elles représentaient 67 % dans le sondage précédent). Là où un tel comité n'existe pas, c'est un membre du personnel, un professionnel qualifié (habituellement le directeur ou la directrice, le conservateur ou la conservatrice) qui prend la décision finale d'une acquisition. En 2012-2013, 65,5 % des galeries avaient obtenu le statut de catégorie « A » en vertu du Programme des biens culturels mobiliers (une baisse, si on la compare à la proportion de 74 % en 2004-2006 – cette situation est sujette à changement puisque la révision du statut des galeries de catégorie « A » est un processus constant qui se fait sur plusieurs années).

La gestion des collections et l'entreposage

La moitié des galeries affectent maintenant au moins un membre du personnel à la gestion des collections (directeur de collection, conservateur, registraire ou l'équivalent) : il s'agit d'une légère amélioration par rapport au dernier sondage. Cependant, ces postes ne sont pas tous à temps plein ni permanents. Dans les plus petites galeries, le directeur, le conservateur ou le technicien voit la responsabilité de la collection s'ajouter à ses autres tâches. Dans ce sondage comme dans le précédent, plusieurs galeries répondantes ont exprimé le besoin de ressources afin d'engager du personnel permanent qualifié pour gérer la collection et les programmes qui lui sont liés. La plupart des collections sont entreposées dans des réserves situées dans l'édifice qui abrite la galerie ou à proximité, dans des installations situées sur le campus. Quelques-unes des plus vastes collections sont aussi entreposées à l'extérieur du campus. Les galeries répondantes ne cessent de mentionner, parmi leurs préoccupations les plus importantes, le fait que les conditions d'entreposage de leur collection permanente sont inadéquates ou qu'elles manquent d'espace suffisant.

L'usage des collections et leur présentation

Seulement 17,5 % des galeries répondantes possèdent un espace d'exposition destiné à la présentation de leur collection permanente. Toutefois, 86 % d'entre elles insistent sur le fait que leur mission inclut la recherche sur leur collection et la présentation de celle-ci. Le programme régulier de 83 % des galeries comprend des expositions temporaires tirées de leur collection. 86 % des galeries répondantes installent des œuvres de leur collection à des endroits sécuritaires sur le campus et 21 % d'entre elles perçoivent des frais de location à cet effet. Les galeries ont aussi recours à leurs collections afin d'initier les étudiants à la muséologie et de procurer l'accès à des sources de premier ordre et de qualité aux étudiants en histoire de l'art et à d'autres chercheurs. En plus du prêt d'œuvres à d'autres institutions pour des expositions temporaires, plusieurs galeries procurent un accès électronique à leur collection. Une recherche supplémentaire s'impose afin d'inventorier ces aspects de l'usage des collections et de suivre l'évolution des projets innovateurs qui visent à accroître l'usage de cette importante ressource.

Les ressources humaines

LES GALERIES UNIVERSITAIRES SOUFFRENT D'UN MANQUE CHRONIQUE DE PERSONNEL MALGRÉ DE MODESTES AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES SALAIRES.

Le sondage de 2005-2006 a établi que plus de 50 % des galeries d'art universitaires ne comptaient dans leur personnel que deux employés à temps plein ou moins. Six ans plus tard, 39 % d'entre elles ne comptent dans leur personnel que deux employés à temps plein ou moins, ce qui constitue une modeste amélioration. De plus, 52 % des galeries emploient à temps partiel entre 1 et 3 personnes de façon permanente. Les galeries peuvent aussi compter sur du personnel à contrat, des employés occasionnels et temporaires, de même que des étudiants et des bénévoles. Évoquant la charge de travail toujours croissante, plusieurs galeries répondantes ont soulevé le besoin de transformer des postes temporaires ou contractuels au sein du personnel professionnel en postes salariés permanents avec avantages sociaux. 72 % des galeries universitaires sont dirigées par une personne qui porte le titre de directrice / conservatrice, directeur / conservateur (ou l'équivalent), soulignant ainsi leur double rôle administratif et intellectuel. 79 % de ces personnes ont complété des études universitaires, dont 43 % des doctorats. Alors que le revenu moyen déclaré au sondage de 2005-2006 était de 73 000 \$, le revenu moyen des gestionnaires principaux atteint maintenant une moyenne de 87 000 \$. Les salaires relativement plus élevés seraient gagnés par des hauts responsables qui bénéficient d'une forme de libération de tâche ou d'une charge d'enseignement qui s'ajoutent à leurs autres tâches. Comme dans le sondage précédent,

seulement 24 % des galeries offrent la possibilité de congés d'études rémunérés. Plusieurs mentionnent que ce temps de recherche qui leur est alloué est de plus en plus réduit par les pressions administratives et la recherche de fonds.

L'enseignement et la pédagogie

LES GALERIES UNIVERSITAIRES PROCURENT AUX ÉTUDIANTS DE MULTIPLES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE ET ASSURENT LA FORMATION DE FUTURS PROFESSIONNELS DU TRAVAIL EN GALERIE.

UN DÉFI CONSTANT CONSISTE À ÉQUILIBRER LA MISSION DE CONSERVATION DE LA GALERIE ET SA MISSION ÉDUCATIVE.

Plus des deux tiers des galeries répondantes appartiennent à des universités offrant des programmes en beaux-arts, en arts visuels ou en études d'histoire de l'art et en critique d'art. 41 % des directeurs et directrices donnent un enseignement formel (le plus souvent en muséologie et études curatoriales (Museum and Curatorial Studies), mais aussi en histoire de l'art et critique d'art, et en études culturelles (Cultural Studies), soit comme partie de leur tâche, soit en tant que membres du personnel enseignant d'une faculté. Les directrices et directeurs qui enseignent déclarent consacrer en moyenne 10 % de leur temps à l'enseignement et 20 % aux activités connexes. Il arrive que d'autres spécialistes, membres du personnel des galeries, enseignent aussi. Alors que les galeries universitaires ont toujours insisté sur le fait que l'éducation populaire et l'offre de possibilités pour un apprentissage hors-programme font partie de leur mandat, l'importance de leur rôle dans l'offre formelle d'un apprentissage relevant d'un programme ou d'une collaboration de programmes subit une augmentation significative du point de vue des administrateurs universitaires. À part l'enseignement comme tel, les directrices et directeurs (et, dans certaines galeries, des membres du personnel professionnel) consacrent des efforts considérables à la supervision et au mentorat d'étudiants, par la direction et l'évaluation de thèses, les stages et la formation pratique.

Les tarifs d'entrée et la fréquentation

LA POLITIQUE D'ENTRÉE GRATUITE FAVORISE L'ACCÈS AUX GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES

Une seule galerie visée par le sondage impose des frais d'entrée (dont les étudiants et les membres des facultés sont exemptés). Dans les autres galeries, l'entrée gratuite rend difficile d'établir avec précision le taux de fréquentation. Les chiffres fournis ne sont donc que des conjectures. À cette réserve près, la fréquentation estimée de 18 000 entrées est significativement plus élevée que les 15 000 déclarées il y a six ans. Les galeries universitaires accordent moins d'importance aux chiffres de fréquentation que les organismes municipaux ou provinciaux équivalents et font de leur politique d'entrée gratuite une question de principe.

Les budgets, les subventions et les levées de fonds

LES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES BÉNÉFICIENT D'UN SOUTIEN LARGE ET DIVERSIFIÉ. PLUSIEURS GALERIES ONT AUGMENTÉ DE FAÇON SIGNIFICATIVE LEURS ACTIVITÉS DE LEVÉES DE FONDS ET DE DEMANDES DE SUBVENTIONS, ET CE À CAUSE DE LA CROISSANCE DES COÛTS ET DE LA BAISSSE DU SOUTIEN OBTENU DES INSTITUTIONS DONT ELLES RELÈVENT.

Dans le sondage de 2012-2013, le budget d'opération total (excluant le capital, les fonds d'acquisition et les autres postes de ce type) se situe entre moins de 100 000 \$ et 1 550 000 \$, la moyenne étant de 470 000 \$. Quant à lui, le sondage de 2005-2006 avait identifié un écart de moins de 100 000 \$ à 1 300 000 \$, et une moyenne de 300 000 \$. Une étude individuelle des galeries ayant participé aux deux sondages démontre que leurs budgets ont comparativement augmenté dans tous les cas sauf un.

Le fonctionnement opposé à la programmation

De même que le sondage précédent, celui-ci n'a identifié aucune corrélation significative entre le budget global et le budget des programmes. Les plus grandes galeries ont tendance à avoir une plus grande masse salariale et des coûts d'opération plus élevés, mais leurs coûts de programmes ne le sont pas

nécessairement. Plusieurs galeries soumettent des demandes à diverses sources de financement afin de soutenir leurs programmes. Ainsi, les budgets des programmes varient énormément d'un an à l'autre.

Le soutien institutionnel

Il existe un grand écart dans les montants accordés aux galeries par les institutions qui les hébergent et aucune corrélation ne peut être établie entre le niveau du soutien financier et l'ampleur du budget d'ensemble de la galerie. Si on compare avec les réponses de 2005-2006, il y a plus de galeries qui reçoivent un soutien financier se situant dans la proportion de 25 % à 75 % de leur budget, mais moins de galeries qui obtiennent un financement de 75 % à 100 %. La plupart des universités prennent à leur compte les coûts reliés aux immobilisations, les coûts d'opération et les salaires des postes à temps plein, de même que les coûts des services apparentés (par exemple, la sécurité, l'entretien, les services financiers). Un petit nombre d'entre elles assurent une part importante des dépenses reliées à des sections importantes de la programmation, les frais d'assurances de la collection permanente de la galerie ou les cachets de spécialistes temporaires, occasionnels ou à contrat. Quelques galeries répondantes ont déclaré que le soutien institutionnel n'a pas suivi la hausse des coûts d'opération ni celle des salaires. De plus, des compressions généralisées affectent périodiquement les galeries, puisque les universités se battent contre des déficits récurrents. Là où le soutien institutionnel stagne ou diminue, les galeries ont dû augmenter leurs activités de levées de fonds et leurs demandes de subventions.

Les autres sources de soutien au fonctionnement (non reliées à la programmation)

65,5 % des galeries répondantes déclarent qu'une part du soutien reçu pour leurs opérations provient de fondations ou de fiducies spécifiquement créées pour soutenir la galerie. 60 % d'entre elles déclarent avoir été directement impliquées dans des activités de levées de fonds pour la galerie et 48 % travaillent avec le bureau de développement de l'université (ou l'équivalent) à la planification d'événements de levées de fonds, avec des taux de réussite variables. C'est en nombre relativement peu élevé que les galeries répondantes ont pu avoir accès à des fonds de fonctionnement de source provinciale (28 %) ou municipale (14 %). Même si un soutien de la part des compagnies n'est pas toujours facile à obtenir, puisque les bureaux de développement des universités contrôlent souvent l'accès aux compagnies, cinq galeries rapportent avoir eu du succès dans cette voie. Plusieurs galeries génèrent aussi des revenus grâce à des frais d'adhésion, à des boîtes qui recueillent les dons, aux ventes au détail et aux locations.

Les demandes de subventions

Un développement notable de la situation financière des galeries depuis le sondage de 2005-2006 est le montant de revenus obtenus grâce à des subventions fédérales, provinciales et municipales. Plus de la moitié des galeries répondantes déclarent avoir reçu des revenus de subventions plus importants qu'il y a cinq ans. 55 % des galeries universitaires se qualifient maintenant pour des subventions de programmation et de fonctionnement récurrentes du Conseil des arts du Canada (elles n'étaient que 37 % en 2005-2006). Celles qui ne bénéficient pas de subventions récurrentes peuvent toujours avoir accès à des subventions individuelles de projet du Conseil des arts du Canada. 90 % des galeries répondantes reçoivent un quelconque soutien du Conseil des arts du Canada. Les autres programmes fédéraux de subventions incluent les subventions du ministère du Patrimoine canadien, particulièrement le Programme d'aide aux musées (PAM), auquel 48 % des galeries répondantes disent avoir soumis des demandes (une hausse par rapport à 25 % en 2005-2006). Toutefois, quelques galeries ont souligné que le processus de demande au ministère du Patrimoine canadien est dissuasif et que le PAM en particulier a subi un resserrement considérable de ses objectifs et de son accessibilité. D'autre part, 24 % des galeries répondantes (elles étaient 14 % il y a six ans) disent avoir maintenant accès à des subventions du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), car l'éligibilité à ces subventions a été élargie pour inclure la recherche artistique et culturelle. Les galeries répondantes sollicitent aussi des subventions de projet provinciales et municipales (qui ne sont pas disponibles dans toutes les régions), de même que des fonds fédéraux, provinciaux et universitaires destinés à l'embauche d'étudiants et d'autres employés temporaires. Une importante dimension des demandes de subventions est que, de l'avis de 72 % des galeries répondantes, plusieurs des fonds obtenus demeurent sous le contrôle et le pouvoir décisionnel de la galerie plutôt que du bureau des finances de l'université et peuvent parfois se transférer d'une année à l'autre, conférant au budget de la galerie une flexibilité absolument nécessaire.

Les collectes de fonds ont un coût

Les activités reliées aux collectes de fonds et aux demandes de subventions grugent de plus en plus le temps de travail du personnel des galeries, particulièrement celui des gestionnaires principaux (la réduction du temps consacré à la recherche a déjà été évoquée ci-haut, dans la section « Les ressources

humaines »). Le soutien obtenu des bénévoles, des membres du comité consultatif, des donateurs et, de façon la plus importante, du bureau de développement de l'université est devenu décisif, mais il entraîne aussi une compression du temps de travail du personnel.

Orientations futures

LES GALERIES D'ART UNIVERSITAIRES RECONNAISSENT QUE LEUR TRAVAIL SE FAIT À UNE ÉPOQUE DE CHANGEMENTS RAPIDES ET D'INCERTITUDES À LA FOIS DANS LE MONDE DE L'ÉDUCATION ET DANS LE MONDE DE L'ART. ELLES DOIVENT DONC FAIRE FACE AUX DÉFIS AVEC ENGAGEMENT ET CRÉATIVITÉ.

Alors que la majorité des galeries d'art universitaires considèrent qu'elles bénéficient actuellement d'une sécurité financière suffisante, 37 % des directrices et directeurs (qui étaient 52 % en 2005-2006) ont manifesté leurs inquiétudes concernant les compressions généralisées, le possible épuisement des membres du personnel et le manque de préparation de la relève. L'obtention d'un soutien à long terme demeure une préoccupation majeure. En plus de leur mission première de recherche curatoriale et de présentation d'expositions, les galeries d'art universitaires constatent qu'elles doivent composer de plus en plus avec plusieurs nouvelles demandes reliées à la complexité de leurs mandats. Ainsi qu'un directeur (ou une directrice) l'affirme : « Notre défi est de maintenir la position de notre galerie comme un acquis intégré aux objectifs de l'université, tout en conservant les services essentiels que nous offrons au grand public »